



Utilisez cette liste de vérification pour vous assurer de couvrir les principaux aspects juridiques.

## 1. Enregistrement de l'entreprise

- Choisissez une structure d'entreprise : [entreprise à propriétaire unique](#), [société en nom collectif](#), [société par actions](#) ou [coopérative](#).
- Consultez la liste des noms d'entreprise sur le [site Réseau Entreprises Canada](#).
- [Demandez un numéro d'entreprise](#) (NE) par l'entremise du site Web de l'Agence du revenu du Canada (ARC).
- [Inscrivez votre entreprise](#) sur le site Web de l'ARC.

## 2. Impôts et taxes

- Déterminez [si vous devez vous inscrire](#) pour la TPS/TVH sur le site Web de l'ARC.
- Si vous devez vous inscrire, faites-le sur le [site Web de l'ARC](#), par [téléphone](#) ou [par la poste/par télécopieur](#).
- Utilisez le service de [Télédéclaration des revenus](#) de RBC.
- Gardez le contrôle sur toutes vos interactions avec l'ARC en [ouvrant un dossier d'entreprise](#).
- Mettez en place un système de tenue de registres comptables qui [répond aux exigences de l'ARC](#).
- Renseignez-vous au sujet des différentes obligations fiscales des entreprises pour les sociétés à propriétaire unique, les sociétés en nom collectif et les sociétés par actions.
- Soyez au courant des dates de versement d'impôt qui vous concernent.
- Informez-vous sur la meilleure façon de déclarer les revenus et les dépenses.
- Sachez comment le profit net est calculé (et par conséquent, l'impôt sur le revenu de votre entreprise).
- Apprenez comment réduire de façon légale l'impôt que vous avez à payer.
- Assurez-vous de recueillir et de conserver des registres exacts, idéalement au moyen d'un logiciel de comptabilité.
- Obtenez des conseils sur la meilleure façon de fractionner le revenu entre les membres de la famille.

## 3. Propriété intellectuelle

- Définissez les actifs de propriété intellectuelle.
- Enregistrez le nom de domaine de votre site Web.
- Apprenez comment [recenser vos actifs de propriété intellectuelle et les protéger](#) sur le site Web de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.
- Faites une recherche dans la [Base de données sur les marques de commerce](#) pour déterminer ce qui a déjà été enregistré. S'il n'y a pas d'enregistrement existant, [déposez une demande d'enregistrement de la marque de commerce](#).
- Faites une recherche dans la [Base de données sur les brevets](#) pour voir si quelqu'un d'autre a déjà eu la même idée que vous. S'il n'y a pas de brevet existant, [déposez une demande de brevets](#).
- Faites une recherche dans la [Base de données sur les droits d'auteur](#) pour déterminer si d'autres personnes ont des droits antérieurs. S'il n'y a pas de droits d'auteur existants, [enregistrez un droit d'auteur](#).
- Faites une recherche dans la [Base de données sur les dessins industriels](#) pour déterminer si le dessin est déjà protégé.
- Si vous partagez vos idées avec d'autres personnes, établissez une entente de non-divulgateion.
- Avant toute chose, consultez un conseiller en propriété intellectuelle professionnel.

## 4. Réglementation, licences, employés

- Allez à [PerLE](#) pour déterminer les permis et licences dont vous aurez besoin.
- Déterminez vos [obligations en matière de santé et sécurité au travail](#) sur le site Canada.ca.
- [Ouvrez un compte de programme de retenues sur la paie](#) pour les employés sur le site Web de l'ARC.
- Si vous embauchez des travailleurs étrangers, utilisez le site [Assistance de CanadaVisa en matière de permis de travail](#).